

MARGES BRUTES

Soja

Ces données sont établies par la Chambre d'agriculture des Landes à partir des résultats d'exploitations landaises.

Les chiffres complets sont publiés dans le bulletin des groupes de développement « Les 4 saisons » destiné aux adhérents des GEDA.

Si vous souhaitez calculer et analyser la marge brute de votre production végétale, veuillez contacter le pôle développement de la Chambre d'agriculture : tel. 05 58 85 45 10 – developpement@landes.chambagri.fr

Soja irrigué	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Rendement q/ha	34	24	35	33	32	33
Produit brut	1049	771	1 213	1 641	2022	1 408
Charges opérationnelles	669	506	692	731	915	722
Marge brute €/ha	380	265	520	910	1107	685

Données issues de 17 exploitations landaises en 2022

La marge brute du soja irrigué pour l'année 2022 est de 1107 €/ha ; elle est la plus élevée de ces dernières années (prix en hausse, rendement moyen et indemnités plus élevées). Par rapport à la moyenne des 5 ans (685 €/ha), la marge est 62 % plus élevée. Cette année encore l'irrigation est la meilleure assurance récolte.

Soja non irrigué	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Rendement q/ha	31	28	22	29	14	25
Produit brut	1053	922	881	1 366	1 292	1 103
Charges opérationnelles	511	465	514	483	602	515
Marge brute €/ha	542	457	368	883	689	588

Données issues de 15 exploitations landaises en 2022

Les rendements, comme on pouvait s'y attendre, sont très faibles à cause de la canicule et de la sécheresse estivale. Il est important de rappeler que les besoins en eau du soja sont quasiment identiques en quantité à ceux du maïs, mais que les apports doivent être décalés entre la floraison et jusqu'à 15 jours avant la récolte. Or le manque d'eau a été particulièrement notoire en fin d'été. Les orages du mois d'août et début septembre ont manqué et les dernières récoltes se sont réalisées avant la fin septembre cette année.

Les charges opérationnelles sont en forte augmentation pour les postes fertilisation et récolte. Sur l'échantillon d'exploitations, très peu ont implanté des semences fermières.